



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°133 du 28 mai 2008

SOMMAIRE

- Bilan de la journée d'action « Recherche » du 27 mai 2008
- Compte rendu de la Commission Exécutive du 6 mai 2008
- Réflexions du SNTRS-CGT sur les projets de réforme du CNRS

Manifestation du 27 mai 2008 : un succès

Paris :

5000 chercheurs, ITA et étudiants ont défilé dans les rues de Paris.

Toulouse :

A Toulouse nous étions 600 sous une pluie battante. Le rassemblement s'est fait place du Capitole où nous avons construit une pyramide de thèses et de publics. Puis nous nous sommes rendu en cortège à la préfecture où nous avons été reçu par le DRRT et l'adjointe du secrétaire général.

Les directeurs de labos ont fait une conférence de presse le matin, ils envisagent de lancer à partir de leur collectif toulousain un appel à des journées labos morts (il faudra leur proposer le 19 juin). Ils ont également évoqué le boycott des jurys ANR (ça me semble plus difficile mais ?) Pendant ce temps 150 personnes du LAAS ont débrayé pendant une heure. Lundi, Péresse vient à Toulouse, on va essayer de préparer une initiative forte.

Daniel Steinmetz

Marseille :

Préparation difficile les multiples congés de mai n'expliquent pas tout comme pour préparation du 15 mai, du 22 mai, le 27 mai difficulté persistante à crédibiliser l'action syndicale, à lever les "blocages" et "scepticismes" de toutes sortes à transformer l'inquiétude en action, à ancrer la mobilisation sur chaque site. Malgré les atteintes aux droits statutaires et libertés qui se manifestent ici et là (CGT sollicitée sur une série de cas individuels..) notre "orga" repose sur une petite poignée de militant(s).

- Lundi 26 mai : 1 appel unitaire lancé par (SNCS -SNTRS-SLR) a été largement diffusé par courriel.

- Mardi 27 mai 2008

10h - rassemblement Place Castellane à Marseille. 500 chercheurs, ITA, doctorants ont répondu présents. Manif rajeunie, animée (accordéon, tambours, slogans) Présence plusieurs organes de presse (couverture FR3, M6, Huma...) et interview dans le cours de la manif. Environ 10 Directeurs d Unités présents à la manif. Distribution du tract à la population (2000 ex) aux 3 sorties du Métro.

11h -12h = les 500 personnes en manif vers la Préfecture derrière les banderoles SNCS - SNTRS CGT - SLR et banderoles des SHS (Aix - Lest etc). Prises de parole devant Préfecture, intervention d un Directeur d'Unité SHS, mini débat sur "Quelle poursuite de l action". Vote des manifestants pour la poursuite de l'action sans attendre le CA du CNRS du 19 juin - avec notamment une AG des personnels CNRS au GLM dans les jours à venir (ce serait Mercredi 3 ou Jeudi 4 juin Au GLM = à confirmer)

12-13h une délégation de 6 personnes (SNCS-CGT-SLR) est reçue en Préfecture des BDR - elle réaffirme l'opposition des personnels à la Réforme Pécresse et au dépeçage de l'organisme CNRS.

Charles Mariani

Montpellier :

A l'appel des organisations syndicales et de SLR, 300 à 400 personnels de la recherche du CNRS et des autres EPST et EPICS ainsi que des universités se sont rassemblés place de la Comédie à partir de 12h.

Un cortège s'est ensuite formé, banderoles déployées et mots d'ordre scandés, pour se rendre en manifestation à la préfecture où une délégation composée de représentants du SNTRS-CGT, du SNCS-FSU, de SUD Recherche - EPST, de SLR et d'une jeune précaire a été reçue par deux représentants du Préfet.

Ceux-ci ont pris bonne note de nos revendications de non-découpage du CNRS qui préfigure son démantèlement et qui, avec la LRU et le découpage en instituts de l'INSERM, la délocalisation du siège de l'IRD, etc. met à mal l'avenir de tout le système de recherche et d'enseignement supérieur par un pilotage direct du pouvoir et une précarité accrue pour les jeunes générations...

La presse locale (France 3, 7L Télé, Midi Libre, L'Hérault du Jour, etc.), elle aussi était présente qui pendant tout le temps du rassemblement et de la manifestation a fait de nombreux interviews et reportages.

Ce fut un vrai succès. Nous espérons que la ministre V. Pécresse nous entendra et si ce n'est pas le cas, nous continuerons. Le 6 juin notamment, à l'occasion de la venue du Secrétaire Général du CNRS, Alain Resplandy-Bernard, à Montpellier, nous appellerons à un nouveau rassemblement devant la délégation régionale et lui demanderons de recevoir une délégation.

Patricia Sourrouille,

Lyon :

Environ 200 personnes ce mardi 27 mai à 12h à Lyon Place Bellecour. C'est bien, et dans doute un grand mouvement se prépare pour le 19 juin

Bernard Blanc

Nice :

On était environ entre 120 et 150 (le journal a titré 200, tant mieux) d'un côté et de l'autre du trottoir à distribuer des tracts et à expliquer à la population la casse de la recherche publique - accueil favorable

Anne Casanova

Ce bilan est fait à partir des informations transmises par les camarades des régions

Situation internationale

Réapparition de la faim dans le monde. Contradictions du capitalisme qui ne peut assouvir les besoins élémentaires des populations : alimentation, logement, état sanitaire des populations. Activités spéculatives fragilisent les activités productives.

Grèves en Roumanie ou ailleurs dans les industries qui ont été délocalisées montrent que le capitalisme ne peut échapper aux antagonismes entre le salariat et le capital où que ce soit dans le monde : les travailleurs exigent tous une meilleure rétribution de leur travail. Les délocalisations ne peuvent donc répondre que très provisoirement à la soif de bénéfices juteux du patronat.

En France

Lutte exemplaire des sans papiers. Cette lutte a le mérite de mettre la responsabilité là où elle est : du côté des employeurs qui embauchent à bas prix une main-d'oeuvre qu'ils pensent servile et qu'ils paient en dessous normes. C'est en effet en faisant pression sur les employeurs que l'on règlera ce problème.

Le conflit des salariés sans-papiers pour leur régularisation a contraint les pouvoirs publics à des premiers reculs, alors que cela paraissait impossible depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. L'action conjointe de la CGT d'Ile-de-France et de l'association "Droits devant" avec les salariés immigrés privés de titre de séjour a rendu visible une situation scandaleuse. L'opinion découvre qu'une partie de notre économie repose sur l'emploi et la surexploitation de salariés sans papiers.

Le gouvernement poursuit néanmoins sa politique d'attaques contre les droits sociaux et d'individualisation des responsabilités des salariés, qui dédouanent les employeurs de leurs responsabilités. : Aggravation des conditions d'obtention des allocations de chômage des chômeurs de longue durée par exemple.

RGPP

Nous avons eu une présentation de la RGPP par Jean-Marc Canon lors de notre dernière CE. Il importe que les fonctionnaires se mobilisent contre la réduction des services publics, leur transfert au privé et la transformation des missions du service public. C'est une des questions au cœur de l'action du 15 mai. De même la faible augmentation des salaires ne parvient pas à compenser la perte de leur pouvoir d'achat. Ce sont deux raisons pour participer et faire participer massivement les personnels à l'action du 15 mai.

Retraites

Face au blocage du gouvernement sur le droit à la retraite à 60 ans, sur la durée de cotisation, l'absence de reconnaissance de la pénibilité, la CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC ont convenu de faire du 22 mai prochain une journée nationale interprofessionnelle d'action et de manifestations "pour la défense de la retraite solidaire". Pour Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire de la CGT « Cette mobilisation du 22 mai est pour la CGT essentielle dans la constitution d'un rapport de force vis-à-vis d'un gouvernement qui croyait pouvoir passer cette échéance sans avoir à affronter les revendications des salariés ».

Qu'il s'agisse de RGPP ou de retraite, ou encore de la durée du travail, le gouvernement refuse la « concertation ». Xavier Bertrand est clair : « Il n'y a pas d'alternative au plan gouvernemental » et SARKOZY lors de son intervention télévisée, a confirmé sa volonté d'allonger durée de cotisation à 41 ans d'ici 2012. Or le niveau des retraites a baissé. La désindexation des salaires est un mécanisme redoutable qui va amputer d'un tiers le montant des pensions relativement au salaire moyen. L'OCDE est très claire : le taux de remplacement du salaire moyen par la pension va tomber à 51%. Avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, c'est le taux le plus bas des pays européens. L'emploi des seniors est un vrai problème, puisque les taux de chômage sont élevés en début comme en fin de vie active. Le gouvernement ne peut prétendre faire travailler plus et plus longtemps les salariés alors qu'il est dans l'incapacité de résoudre le problème de l'emploi, que le chômage régresse faiblement et que le sous-emploi explose. Il s'agit en fait de faire peser tous les coûts et toutes les responsabilités sur les individus salariés : fin de tous les dispositifs de préretraite, extinction de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés, amputation de la prime de départ à la retraite pour les salariés qui n'auront pas une carrière complète... Aucune contrainte sur les entreprises.

Le 22 pèsera lourd dans le bras de fer entre les salariés, le patronat et le gouvernement. Il importe que le syndicat s'y engage, diffuse les expressions de la CGT et appelle les chercheurs et les ITA à participer massivement à l'action du 22.

La situation dans la recherche

Transformation en instituts, sous prétexte de LRU.

Le ministère somme les organismes de structurer la recherche dans des instituts. Déjà l'Inserm a répondu prestement en créant des instituts thématiques (voir le rapport à la dernière CE de Jean Kister). Depuis longtemps le syndicat a dénoncé la faible efficacité de telles structures et surtout leur inefficacité. L'idée est qu'en concentrant les moyens de plusieurs disciplines sur un thème on créera une dynamique permettant des développements nouveaux et surtout des retombées en terme d'utilité et de valorisation économique. Il s'agit bien sûr d'une illusion, les avancées pouvant venir d'ailleurs. La question relève davantage de la circulation des savoirs entre disciplines, les avancées pouvant tout aussi bien venir d'ailleurs, d'une discipline organisée ou non au sein d'une autre thématique.

La création des instituts au CNRS se révèle une opération plus difficile. Cela a été annoncé bruyamment par la présidente, C. Bréchnignac qui a parlé d'un CNRS devenu holding d'instituts. La réaction a été immédiate. On se souvient de la réaction d'A. Trautmann parlant de vente à la découpe et de l'expression du SNTRS s'insurgeant contre la méthode – une structuration imposée par le ministère sans discussion dans le milieu – et contre les intentions : un éclatement à terme du CNRS.

Reprenons le fil des événements. Le CNRS entame la réflexion autour de son schéma (devenu plan) stratégique qui est précédé d'une introduction qui circule sous le manteau, où la direction propose de nouveaux types d'unités qui dépendront étroitement des priorités de l'organisme. Le CNRS se replie sur les grands instruments, les recherches dites à risque, de long terme et devient une agence de moyens. La mission du CNRS ne fait plus de recherche mais en fait faire. Cette introduction n'est pas acceptée par le ministère qui demande au CNRS de revoir son organisation. C'est la seconde intervention autoritaire du ministère après la destitution de Larrouturrou. Cela marque bien que désormais il en est fini du rôle national du CNRS, ce rôle est désormais placé au ministère lui-même. Péresse, lors de sa dernière rencontre avec les syndicats l'a affirmé clairement : les politiques entendent jouer un rôle direct sur la recherche. Le ministère, a-t-elle précisé, attend du CNRS qu'il fasse une prospective d'emplois discipline par discipline afin de justifier les dépenses publiques devant les citoyens. L'autonomie tant vantée des organismes et des universités ne concerne donc que les finances (diversification des sources) et la « gouvernance » (responsabilisation de la présidence). Avec les instituts sera mis en œuvre le nouveau mode de pilotage du ministère, qui par une série hiérarchisée de contrats d'objectifs pourra imposer sa politique à toute la chaîne de production de la recherche : contrat d'objectif entre ministère et organisme, entre (CNRS ?) et instituts, entre instituts et laboratoires, entre DU et DR, entre DU et agents.

Le CNRS a donc fini par accepter l'imposition des instituts. Cependant, il ne peut s'agir d'un nouvel habillage des départements scientifiques, on l'a bien compris. La question devient donc : que sont les instituts, quel est leur rôle, leur mode d'organisation, leur champ de compétence, leur fonctionnement ? Sur aucun de ces points il n'est laissé de temps à la communauté le temps de la réflexion collective pour faire des propositions. Comme d'habitude, on privilégie les personnes d'autorité qui deviennent des groupes autonomes : les DU, les présidents de section du CN, les DR etc. Peu de DU ont eu le temps nécessaire, ou la volonté, de réunir leurs conseils de labos, ou des AG de labos pour réfléchir à tous ces points qui vont marquer la vie des laboratoires. Pour le SNTRS, une bonne réforme est une réforme voulue et acceptée par les personnels, donc à laquelle ils participent pleinement. L'organisation de la recherche ne se décide pas dans les cabinets ministériels.

Se pose également le problème de la démocratie des structures. Migus n'a pas répondu à cette question du SNTRS. Cela parce que le ministère ne veut pas de démocratie. En créant une nouvelle structure, on se débarrasse des instances démocratiques attachées aux départements scientifiques. Pour nous, quelle que soit la structure adoptée et si institut il doit y avoir, il faut à tout le moins un conseil d'institut avec des représentants du CN dont des C.

Le flou règne sur ce que seront les instituts. Quel sera leur degré d'autonomie ? En effet une grande autonomie, ne pourra qu'anticiper le découpage du CNRS.

Quels seront les contours des instituts, combien y en aura-t-il ? Migus nous en a proposé 8 : math, matière et nanosciences, univers, particules, molécules et matériaux du futur, EDD, systèmes et technologies de l'information, SDV, SHS. Pour le CNRS, les instituts s'organisent autour d'un cœur disciplinaire et organise l'interdisciplinarité dans ses articulations avec les autres instituts. Ceci pour la direction afin de prévenir un découpage éventuel.

Les instituts seront-ils nationaux ou internes ? Pour le ministère, les premiers, sur le modèle de l'Insu et de l'N2P3, structurent des disciplines autour d'instruments ou des disciplines où le CNRS joue un rôle majeur (ex ; les math) ; les seconds correspondront aux disciplines où le CNRS existe à côté d'autres institutions : ST2I, SDV, SHS. La lutte est importante à cet égard. Ainsi le département SHS revendique un institut national, en mettant en évidence les instruments de SHS (réseaux des MSH, centres français à l'étranger, Adonis) et la place majeure du CNRS au sein de toutes les disciplines de SHS.

Toutes les disciplines ont-elles vocation à rester au CNRS ? La discussion avec Gillet le directeur de cabinet de Pécresse nous permet d'en douter. Il semble qu'au sein de SHS, la pertinence du maintien de disciplines telles que la philo ou le droit, soit contestée. De même, des propositions sont faites pour que la section 07 rejoigne l'INRIA. Le directeur de l'Inria revendique lui-même ce rattachement. Les départements tentent de parer cette possibilité en travaillant sur les articulations entre disciplines au sein de pôles au sein des instituts.

Comment seront attribués les financements des laboratoires ? L'ANR joue déjà un rôle majeur. Les instituts pourront devenir eux-mêmes des agences de moyens. Une partie des moyens de laboratoires seront attribués par appels d'offre des instituts. Il faudra compter avec l'impact des évaluations de l'AERES même si Migus se veut rassurant sur ce point. Agence AEF : la question de l'articulation entre l'évaluation et la décision d'allocation des moyens occupera une place majeure dans les contrats d'objectifs des organismes de recherche et les contrats quadriennaux des établissements d'enseignement supérieur, à commencer par ceux qui seront signés avec le CNRS et l'INSERM avant la fin de l'année.

Les DR après les DU s'érigent en collectif avec leur expression propre. Leur contribution à la réflexion CNRS 2020 met l'accent sur la nécessité d'avoir une représentation scientifique es qualité au niveau régional. On a des relents de Larrouturrou: suivi d'un groupe de régions par exemple, mais plus souple. Ils proposent aussi une délégation référente d'un institut en région. Ils proposent une extension du contrat de service. Que penser de leur demande que la bap H dépende en totalité du SG? Personnellement je trouve cela très très dangereux. C'est tirer les gestionnaires des labos vers l'appareil bureaucratique. Les besoins des labos en gestionnaire ne dépendraient plus des labos eux-mêmes mais du SG. Et leur carrière dépendrait sans doute de lui aussi. Qui les évaluerait? Tout cela introduit une division au sein des ITA qui est néfaste. Les gestionnaires doivent être traités comme les autres ITA. Les décisions quant aux postes de gestionnaire, dans le contexte où les propositions d'Aubert ont de fortes chances d'être suivies d'effet ne peuvent relever de décisions purement bureaucratiques. Les labos doivent jouer leur rôle. Le risque n'est-il pas grand d'une mutualisation des fonctions de gestionnaires entre plusieurs labos. Voire de pools de gestionnaires, séparés des labos???

Rapport d'Aubert

Enfin il faut compter avec les propositions du rapport d'Aubert. Le paysage de la recherche a changé avec le Pacte et la LRU, de nouveaux pouvoirs sont attribués aux universités qui deviennent des partenaires ayant leur politique scientifique clairement identifiée, pour reprendre le vocabulaire du ministère. Les labos pourront avoir au plus deux tutelles, l'une d'entre elle étant chargée de la gestion. Le CNRS devra donc négocier labo par labo avec ses partenaires, les postes et les budgets à attribuer ainsi que le choix du gestionnaire. Mais que veut dire négocier lorsque auront été mis en place via les contrats d'objectifs, une répartition des rôles de chacun par le ministère, où chaque université aura son « identité » ? Le rapport met le fléau de la balance du côté des universités. Les universités auront leur identité choisie par le ministère et négocieront avec le CNRS sur cette

base. Que restera-t-il de la politique territoriale, alors qu'il est demandé de dégager 15 sites d'excellence de niveau international qui concentreront la majeure partie des moyens de la recherche ? Le rapport d'Aubert est marqué par la volonté de rationaliser les coûts, par les économies d'échelle. Cette mutualisation des coûts va engendrer une recherche de mutualisation des fonctions dont les gestionnaires seront les premières victimes.

La gestion sera confiée à l'un des partenaires. Si Migus entend bien mettre des conditions à une gestion par les universités, comment résistera-t-il de fait à la pression des universités ?

Sur l'emploi

Les emplois de titulaires sont menacés. Sarkozy l'avait annoncé, les titulaires le resteront, mais il y a un fort risque que les postes de titulaires soient réduits. Déjà le CNRS comme le rapport d'Aubert proposent la création de chaires communes aux universités et au CNRS, qui seraient des postes universités, recrutés au CNRS pour une durée limitée, 5 ans renouvelable une fois. Ces propositions ne sont pas encore acceptées par le ministère et ne figurent que comme éventualité dans le rapport d'Aubert.

L'ANR a eu pour conséquence l'explosion de la précarité. Les organismes employeurs n'assument pas leur responsabilité. Aussi le SNTRS a-t-il demandé aux organismes que les moyens soient attribués pour que les non titulaires aient accès aux droits sociaux, et à la politique sociale des titulaires. Cela n'a pas été prévu. Le SNTRS se battra pour la titularisation des non-titulaires et la création de postes.

Enfin, le rapport d'Aubert propose une harmonisation des rémunérations et des carrières, dénonçant que des personnes aient des régimes différents au sein d'un même labo. Cela concerne aussi la durée du travail et les vacances. Mais il faut avoir à l'esprit que le gouvernement entend faire dépendre beaucoup plus rémunération et sa progression de l'entretien annuel entre l'agent et son supérieur hiérarchique. Les agents du CNRS ont de ce point de vue beaucoup à perdre.

Toutes ces raisons amènent le bureau national à appeler les personnels à se mobiliser fortement. Une série d'actions sont programmées dont le SNTRS porte la responsabilité qu'elles réussissent si l'on veut parvenir à contrer le gouvernement :

*Action du 15 mai dans la fonction publique et contre la RGPP.

*Action du 22 mai contre la réforme annoncée des régimes de retraite et l'allongement de la durée de cotisation

*Action du 27 mai contre la précarisation et pour l'indépendance de la recherche.

Mémento

Combattre les projets du gouvernement implique que les personnels connaissent leurs droits. C'est pourquoi le BN a travaillé sur un petit Mémento à remettre aux nouveaux adhérents et dans l'immédiat à tous les adhérents. La question de la formation des adhérents est fondamentale.

Il faut aussi syndiquer, faire des syndiqués

Réflexions du SNTRS-CGT sur les projets de réforme du CNRS

Une frénésie de réformes semble s'être emparée de nos gouvernants. C'est ainsi que le CNRS est prié de proposer de nouvelles structures d'organisation de la recherche. Les arguments sont curieux. La mise en place du Pacte (réduit à l'ANR et à l'AERES) et surtout la promulgation de la LRU impliqueraient une nécessaire transformation des structures des organismes de recherche ? Le renforcement du pouvoir des présidents des universités attribuerait immédiatement à celles-ci une capacité de recherche qui leur manquait jusqu'alors ?

Si on comprend bien qu'une réforme de la gouvernance des universités entraîne de nouvelles procédures de négociation entre celles-ci et les organismes, l'intronisation des instituts comme mode universel d'organisation de la recherche publique en France étonne. La hâte, quelques semaines, imposée pour les installer trouble également un milieu habitué au temps de la raison et du débat. Les propositions discordantes foisonnent, est-ce étonnant dans un tel contexte ? Aucune nécessité scientifique n'impose ces réformes.

Les instituts, tels qu'ils sont proposés, portent en germe l'autonomisation des grands groupes de disciplines et l'éclatement du CNRS.

C'est pourquoi le SNTRS s'insurge contre de telles méthodes. Non ce n'est pas ainsi que l'on réforme. Non ce n'est pas dans la précipitation que l'on organise la recherche de demain.

Pas de débat tronqué

- Parce que la réflexion sur la structuration de la recherche implique l'ensemble des organismes de recherche et les universités, le ministère doit impulser des procédures de réflexion associant l'ensemble des organismes et des universités impliquées dans la production scientifique et dans sa valorisation. Il n'est pas admissible que chaque EPST décide seul en tête à tête avec le ministère.
- Parce que cette réflexion concerne l'ensemble des personnels qui oeuvrent à la production scientifique, chercheurs et enseignants-chercheurs, ITA des EPST et BIATTOS des universités, le ministère doit organiser des procédures démocratiques et collectives faisant le bilan critique de ce qui existe. Il doit proposer des évolutions appropriées aux nouvelles formes de collaborations scientifiques entre et au sein des disciplines et des thématiques.
- Le SNTRS-CGT considère que cette réflexion et ce bilan critique doivent englober l'organisation et la division du travail dans le champ scientifique. Les choix, notamment, de plateaux techniques ou de mutualisation de la gestion, visent à des économies d'échelle et s'effectuent de manière technocratique. Ils ignorent les conséquences sur l'efficacité et sur la qualité de la production scientifique de la désagrégation des collectifs de travail fondés jusqu'à peu sur la coopération stable et sur les complémentarités autour d'un projet.

Concernant les projets en cours :

- Le SNTRS-CGT se prononce pour le maintien d'un organisme scientifique national qui comprend l'ensemble des grandes disciplines, assure une cohérence nationale et un équilibre au sein des disciplines et entre les disciplines. Le CNRS, parce qu'il joue ce rôle, permet d'assurer une veille, d'éviter les redondances, d'organiser les coopérations (sur l'exemple des GDR), de stimuler des recherches et de soutenir des initiatives sur des projets de long terme, sans se soumettre aux pressions ou aux modes du moment.
- L'organisation du CNRS doit assurer l'autonomie de celui-ci. La recherche fondamentale nécessite de stimuler, de soutenir et d'organiser les initiatives individuelles et collectives des personnels scientifiques. Le pilotage étroit, qu'il soit effectué par le ministère ou par les entreprises est un frein à la liberté de recherche. Des mécanismes doivent être pensés, assurant tout à la fois la remontée des besoins économiques et sociaux en direction de la recherche, la prise en compte des orientations fixées par le parlement et le gouvernement, la libre circulation des idées, des concepts et des résultats et, enfin les approches nouvelles, originales, voire insolites.
- Les relations avec les entreprises doivent être établies dans le cadre d'une politique industrielle, dans le respect des rôles et des missions de chacun. La recherche publique ne doit pas devenir sous-traitante des entreprises. Pour cela il faut que l'état intervienne auprès des entreprises pour dynamiser et développer la recherche industrielle. Une telle politique ne peut s'appuyer sur le seul crédit impôt recherche. Celui-ci doit être contrôlé. Son attribution doit être soumise à l'embauche de docteurs.
- Le CNRS doit assurer la cohérence de ses structures internes, permettant une grande perméabilité entre elles en assurant, sur le plan scientifique, des programmes communs de recherche, mais aussi grâce à la mobilité des personnels.
- Le SNTRS-CGT sera attentif aux négociations sur le renouvellement des unités associées. Les risques de repli du CNRS sont grands avec son cortège douloureux de mobilités pour les personnels. Ce repli ne doit pas mener à un CNRS rabougri, ce qui affaiblirait la recherche fondamentale dans son ensemble.

Les structures démocratiques

- Le CNRS doit garder son autonomie scientifique. Pour cela, il doit maîtriser les nominations à la tête de ses structures scientifiques. Les instances du comité national doivent continuer à jouer leur rôle dans la

vie scientifique du CNRS, notamment dans l'évaluation des unités qui dépendent de lui, la prospective scientifique d'une discipline ou d'une thématique ou d'un groupe de disciplines, l'analyse et la prospective des emplois. L'évaluation doit comprendre les technologies et les compétences mobilisées dans les projets du laboratoire. Le comité national doit également pouvoir évaluer l'ensemble des services du CNRS. Les comités de visite des laboratoires doivent comprendre de manière systématique des représentants élus des chercheurs et des ITA au Comité National du CNRS.

- Quelle que soit l'organisation retenue, des structures démocratiques, comportant des élus et des nommés, des représentants des chercheurs, des ITA, de la communauté scientifique plus large, voire des représentants du monde économique (y compris des salariés des entreprises) doivent être placés à tous les niveaux de décision

Les emplois statutaires et les moyens

- Les laboratoires et leurs personnels doivent être assurés de la stabilité et des moyens nécessaires pour mener les projets de recherche dont ils ont la responsabilité. C'est pourquoi il n'est pas possible de faire du financement sur projets le mode principal de financement de la recherche. Pour cela il faut des financements stables et de long terme. La répartition du budget entre l'ANR et les organismes doit être revue, l'ANR ne devant intervenir à la marge que pour financer des projets en complément à ceux qui sont menés dans les laboratoires.
- De même, il doit être mis fin à l'explosion de la précarité générée par la politique de projets. Il faut relancer la création d'emplois de titulaires, par un plan pluriannuel, améliorer les salaires de tous (par un relèvement des points d'indice), les carrières et les promotions des personnels des EPST. Les chaires juniors ne sont acceptables que si elles sont assorties de créations supplémentaires d'emplois. Elles sont une réponse dérisoire à la surcharge des tâches de nos collègues enseignants-chercheurs. Elles préfigurent l'extinction progressive de la notion de chercheurs à temps plein. Les organismes doivent être dotés dès maintenant de moyens supplémentaires afin de permettre aux précaires des bénéficier des droits sociaux attachés à leur contrat de travail.
- Ces deux derniers points impliquent une augmentation conséquente du budget des organismes et des universités.
- En matière de gestion du personnel, le CNRS doit garder la maîtrise de ses personnels, c'est-à-dire de la politique de recrutement, de promotion et d'affectation des personnels. La réflexion sur les métiers doit être menée plus étroitement avec les représentants des personnels. Enfin, le SNTRS est attaché à l'égalité de traitement entre les personnels notamment les ITA. Les personnels administratifs jouent un rôle déterminant dans les laboratoires, qui dépasse l'activité proprement dite de gestion. C'est pourquoi il importe de ne pas les organiser en dehors des laboratoires.

Au-delà de la consultation sur le site CNRS 2020, le SNTRS appelle à l'ouverture de véritables négociations avec les organisations syndicales.